

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 30 NOVEMBRE, 1849.

No. 21.

### RAPPORT.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de l'émigration qui a lieu tous les ans, du Bas-Canada vers les Etats-Unis, de quelle classe de personnes, et s'il est possible, de quel nombre elle a été composée depuis les cinq dernières années, du sort des individus et des familles qui ont ainsi émigré jusqu'à présent, et des moyens les plus propres à prévenir cette émigration à l'avenir.

Le comité, dans l'étude des questions importantes que votre honorable chambre avait chargée d'examiner, a été troublé et retardé par les tristes événements du vingt-cinq avril dernier; et la masse des témoignages intéressants recueillis par votre comité a eu le même sort que tous les autres documents publiés contenus dans l'enceinte de l'hôtel du parlement.

Votre comité s'est cependant procuré, grâce à la bonne volonté de quelques-unes des personnes à qui il s'était adressé, de nouvelles copies de leurs réponses aux questions soumises par votre comité; et quoiqu'il regrette de ne pouvoir soumettre à votre honorable chambre et au pays tous les renseignements et toutes les suggestions qui lui avaient été ainsi originairement transmises, il a cependant la satisfaction de présenter à votre honorable chambre, annexé à ce rapport, un appendice encore assez volumineux, et qui mérite l'attention la plus sérieuse du gouvernement et de la législature.

C'est une pénible mission pour votre comité que celle d'informer votre honorable chambre que l'émigration des sujets de Sa Majesté dans cette province hors des domaines de Sa Majesté est beaucoup plus considérable qu'on ne le croyait généralement, et menace de devenir une véritable calamité pour le Bas-Canada.

Sans doute que lorsqu'un pays est suffisamment peuplé, lorsque l'étendue de son territoire est défrichée, lorsque les ressources de l'agriculture, de l'industrie, des manufactures et du commerce ont toutes été épuisées pour nourrir une population surabondante qui n'a plus de condition d'existence que la mendicité, sans doute qu'alors l'émigration qui transforme des familles et charge à la vieillesse, est un bien fait pour le pays qui se trouve ainsi affligé et pour l'humanité en général.

Mais dans un pays nouveau qui n'a de défriché qu'une partie de son territoire, où la population n'est mille part assez dense pour y présenter le triste spectacle de la pauvreté; dans un pays qui, au lieu d'avoir un excédent de population à repousser, appelle au contraire à son secours les bras et les capitaines de l'émigration étrangère, le double fait que l'émigration ne s'y fixe qu'en portions peu considérables, et que les natifs eux-mêmes se dirigent en grand nombre vers des pays étrangers, doit éveiller l'attention du législateur et le forcer à se demander si tout est bien dans l'ordre de choses qu'il a pour mission de diriger et de modifier, si c'est la nature elle-même qui n'offre pas à l'homme de son pays des avantages suffisants pour l'y retenir, ou si ce n'est pas plutôt la société qui a négligé d'exploiter le champ que la nature lui offrait.

Tout en attribuant au climat, aux ravages

de la mouche à blé, au mouvement naturel des populations du nord vers le sud, et de l'est à l'ouest; et à des causes plus ou moins accidentelles et incontrôlables leur part probable de l'émigration, le comité a trouvé des sujets de réflexions très-graves pour la législature et le gouvernement exécutif dans d'autres causes de cette émigration qui tombent plus particulièrement dans la sphère d'action de l'un ou de l'autre de ces pouvoirs.

Il serait, sans contredit, absurde de vouloir empêcher ou même détourner ceux des habitants du pays qui peuvent trouver ailleurs des terres d'un accès plus facile, d'une meilleure culture et à meilleur marché, de chercher hors de leur patrie ce que leur patrie leur refuse. Toute précaution de ce genre tomberait devant les faits de l'instinct, du bien-être individuel, si elle n'était accompagnée de mesures pratiques propres à égaliser et à compenser en faveur du pays les avantages que peuvent offrir d'autres contrées. Mais votre comité croit sincèrement qu'entre la restriction encore très forte qu'offre l'attachement des habitants du pays à ses institutions, à sa société, à ses mœurs, à la patrie enfin, il serait possible au législateur d'adopter des moyens efficaces de colonisation qui seraient également et dans l'intérêt des colons, et dans celui du gouvernement, qui, dans tous les cas, s'est tenu de fournir à toutes les parties de cette province les meilleures chances possibles dans la rivalité qui anime les diverses contrées de l'Amérique à croître en population, en richesses et en progrès matériels.

L'expression si forte, si unanime de l'opinion publique en faveur de la colonisation des townships du Bas-Canada, et le succès qui a déjà couronné quelques-unes des entreprises faites sous la direction des associations formées à la voix de quelques prêtres et de quelques citoyens zélés, confirme votre comité dans l'opinion que le mal, quoique très-avancé n'est pas irréparable, si l'on se hâte d'y porter remède.

Le premier point sur lequel votre comité a dû porter son attention, a été naturellement de constater l'étendue, la marche et le progrès de l'émigration. Voici les données les plus certaines que votre comité a pu recueillir des divers témoignages qui ont été soumis à son examen.

L'émigration a commencé principalement à la suite des instructions de 1837 et 1838, et s'est bornée alors strictement au district de Montréal et à ces parties du district qui avaient le plus souffert des déprédations exercées à cette époque.

Les travaux de colonisation et de chemins de fer entrepris vers cette époque aux Etats-Unis, ont attiré et retenu un grand nombre d'ouvriers que le manque d'ouvrage et la terreur des temps avaient chassés. Quelques cultivateurs qui s'étaient expatriés pour cause politique, avaient gagné les Etats du Michigan, de l'Ohio, de l'Illinois, dont la culture se poursuivait alors et s'est poursuivie depuis avec tant d'activité et de succès, frappés de la fertilité de ces terres, firent à leurs aïeux et à leurs parents qu'ils avaient laissés au Canada des tableaux exagérés de la prospérité qui les attendait dans ces contrées, et n'épargnèrent rien pour les y attirer. Ce fut dans les comtés de Rouville et de Huntingdon que l'on remarqua, en 1841, et les années suivantes,

les premières émigrations un peu considérables, et comme bon nombre des familles de ces comtés étaient originaires des comtés situés dans le Québec, c'est de là aussi que l'on a pu tracer plus tard la cause ou peut-être l'occasion des premières émigrations qu'on y a remarquées.

Cette émigration de la population agricole a toujours été en augmentant, ainsi que celle de la population ouvrière de la ville de Montréal et bientôt de la ville de Québec où le manque d'ouvrage, par suite de la dépression du commerce de bois, s'est vivement fait sentir ces années dernières; tandis que les désastres inondés de 1845 ont forcé sur le champ un certain nombre de familles à émigrer.

L'émigration dans le district des Trois-Rivières a suivi une autre marche: elle a plutôt été puisée dans celle qui se fait des townships de l'est par la frontière du Bas-Canada. Ces émigrés se rendent généralement dans les townships d'abord, et de là aux Etats-Unis.

Un fait qui mérite d'être noté, c'est que grand nombre d'individus des comtés d'Yamaska et de Nicolet sont engagés tous les ans pour aller travailler dans les briqueteries et autres manufactures américaines; ils partent et reviennent tous les ans. A peu près un quart chaque année reste en arrière.

Il se fait aussi dans les townships une émigration considérable vers les Etats-Unis; mais elle est beaucoup plus que compensée par l'émigration qui s'y fait constamment des cultivateurs des Etats-Unis, de ceux des anciens établissements du Bas-Canada et des émigrés européens.

Beaucoup de cultivateurs canadiens cependant découragés par le manque de chemins, par les vexations des grands propriétaires, et quelquefois par leur propre faute et leur peu de persévérance, laissent les terres qu'ils avaient commencées à ouvrir, et vont s'engager comme gérards de ferme chez les cultivateurs américains. D'un autre côté, bon nombre de natifs des Etats-Unis, d'Irlandais ou d'Ecosse qui ont réussi dans la culture de leur terre, la vendent (souvent après avoir épuisé le sol) soit à un nouveau colon canadien, soit à un émigré des îles britanniques ou des Etats-Unis, et avec le produit de la vente ils vont acheter une nouvelle terre dans l'ouest. Les Canadiens-Français au contraire, lorsqu'ils réussissent dans leurs établissements, conservent leur terre et y demeurent.

Une émigration très forte a eu lieu, l'année dernière, de la ville de Montréal et des comtés près de l'Ottawa: elle menace de se continuer et même d'augmenter cette année. Elle se compose presque exclusivement d'ouvriers et de journaliers, et des travailleurs connus sous le nom de *rufsmen* ou gens de cage.

A venir jusqu'à ces dernières années, l'émigration dans le district de Québec s'était bornée à la ville et à la partie du comté de Dorchester qui avoisine la frontière. Ces émigrés se rendaient aux Etats-Unis par la voie de St. Jean et d'Albany, ou par le chemin de Kennebec. Ce n'est pour bien dire que depuis deux ans que des cultivateurs des comtés de Bellechasse, de l'Islet et même de Kamouraska, vendent leurs terres pour en acheter de nouvelles dans les états de l'Ouest. Ils se ren-

dent presque tous à Chicago par les canaux; et les laes.

Les premiers habitants qui ont laissé ces relations de familles avec ceux des Etats-Unis dans le district de Montréal qui s'étaient établis dans les environs de Chicago, à la suite des troubles. C'est au retour des voyages qu'ils ont fait quelques-uns d'entre eux, qu'ils se sont décidés eux et quelques autres à partir, et comme on le verra par l'appendice, ce genre d'émigration qui fait sortir du pays des capitaux considérables et une classe aisée et respectable de cultivateurs, menace de prendre un développement fâcheux, un grand nombre de pères de familles ayant déjà vendu leurs propriétés et se proposant de partir dans le cours de l'été.

Il serait bien difficile à votre comité de donner même d'une manière approximative, le nombre de personnes qui ont émigré aux Etats-Unis et le montant des capitaux qui sont ainsi sortis de la province. Comme l'attention publique ne s'est portée que depuis peu sur ce sujet, votre comité a cru devoir se borner à demander aux personnes, à qui il s'est adressé pour obtenir ces renseignements, les statistiques des cinq dernières années seulement. Les réponses ont été généralement vagues et peu satisfaisantes.

Les réponses du clergé du diocèse de Montréal, telles qu'annexées et transmises à votre comité par le secrétaire de S. G. l'Evêque de Montréal, portent que mille familles ont émigré du diocèse de Montréal depuis cinq ans, que les deux tiers environ appartiennent à la classe ouvrière, et un tiers environ à la classe agricole, et que les neuf dixièmes appartiennent à l'origine française.

En allouant six individus par famille, cela fait une émigration de 6,000 individus; mais le fait que l'on n'y comprend point l'émigration des individus isolés, des jeunes gens de la campagne qui vont travailler aux Etats-Unis. Le nombre en est très grand dans le diocèse de Montréal, et doit être plus grand que la moitié du chiffre donné. En supposant 4,000 pour le même espace de temps, nous trouvons pour le diocèse de Montréal une émigration de 10,000 individus dans cinq ans, donnant une moyenne de deux mille par année, dont 900 d'origine britannique.

L'analyse des réponses du clergé du diocèse de Québec, transmises par le secrétaire de l'Association pour la colonisation des townships établie à Québec, donne le nombre d'émigrés dans quelques paroisses en détail; mais ne présente point de chiffre approximatif pour la totalité de l'émigration dans ce diocèse, qui comprend les districts de Québec, des Trois-Rivières, de Gaspé, et une partie du district de St. François. Les paroisses nommées sont au nombre de 13, et le chiffre total de leur émigration est de 948. A cela, il faudrait au moins ajouter 205 personnes qui, d'après le témoignage de J. N. Bossé, écuyer, avocat, auraient émigré de la seule paroisse du Cap St. Ignace, dans le comté de l'Islet, l'année dernière, et qui ne sont pas comprises dans le tableau ci-dessus mentionné. L'omission de plusieurs autres paroisses qui, aussi de votre comité, ont aussi fourni leur contingent à l'émigration, autorise votre comité à porter le chiffre de l'émigration totale dans le diocèse de Québec à 2,500 individus, ce qui serait un

quart de l'émigration du diocèse de Montréal. L'émigration des ouvriers de Québec, dans le même espace de temps [de ceux ci-dessus, qui sont fixés permanemment à l'étranger, au moins à 1,500. Ce qui donnerait pour le diocèse de Québec, pour les cinq dernières années, 4,000 individus; ce chiffre ajouté à celui du diocèse de Montréal donnerait un total de 14,000.

Mais votre comité croit ce résultat bien au-dessous de la vérité. La rumeur publique attribue à la seule ville de Montréal, pour l'année dernière seulement, une émigration de 8,000 à 10,000 âmes. Quoiqu'évidemment très exagéré, cette seule supposition suffit pour démontrer combien les chiffres ci-dessus sont loin d'être corrects.

Le révérend M. Chiniqy dans ses réponses estime le total de l'émigration du Bas-Canada aux Etats-Unis, pendant les cinq dernières années, à 70,000. Sans accepter cette supposition qui donne un nombre cinq fois plus grand que le chiffre que l'on peut tirer des réponses du clergé, votre comité est frappé de la force que doit avoir un pareil témoignage dans la bouche d'un prêtre, qui dans le cours de ses belles et fructueuses missions, a eu tant d'occasions d'observer et d'apprécier le mouvement des populations. Peut-être que le déplacement de la population à l'intérieur seulement, que l'émigration qui se fait des anciens établissements vers les nouvelles colonies des townships de l'Est, de l'Ottawa, du Saguenay et de Rimonski; que les voyages que font un grand nombre d'ouvriers et de journaliers, et même de cultivateurs qui ne s'absentent que temporairement, ont pu tromper M. Chiniqy, et pourraient rendre compte de la grande différence qui existe sur ce point entre son témoignage et ceux des autres membres du clergé. Tout considéré, votre comité croit rester au-dessous de la vérité en portant à 20,000 individus le total de l'émigration pendant les cinq dernières années; ce qui donne une moyenne de 4,000 par année. Là-dessus, 2,000 par année appartiendraient au district de Montréal, 1,000 aux districts des Trois-Rivières et de St. François, et 1,000 aux districts de Québec et de Gaspé. Un tiers de cette émigration appartient à la classe ouvrière, et les deux autres tiers à la classe agricole.

Ce chiffre de 20,000 individus est déjà très alarmant puisqu'il forme, en supposant la population du Bas-Canada de 800,000 âmes, un quarantième de la population. Les progrès rapides qu'a fait cette disposition à émigrer, et les préparatifs pour une émigration beaucoup plus considérable que l'on a signalés à votre comité, l'engagent à exprimer la crainte que le nombre des émigrés n'augmente au moins de moitié dans les cinq prochaines années, ce qui formerait pour une période de dix ans 50,000 âmes, c'est-à-dire un seizième de la population.

Comme il a été observé, ces pertes ne sont point réparées par l'émigration des îles britanniques qui ne s'arrête que dans une proportion pour bien dire insignifiante, et même les anciens colons d'origine britannique laissent aussi aux îles Britanniques, quoiqu'en proportion un peu moindre.

Les remèdes à appliquer à ce mal seraient

### FEUILLETON.

#### Les aventures d'un homme timide écrites par lui-même.

J'éprouve un tourment d'une espèce singulière, et qui finira par me hanter la tête, si je n'y mets un grand désir de paraître. Pour vous mettre à même d'en juger, je veux vous faire connaître en peu de mots ma famille, ma naissance et ma situation présente. Mon père était un fermier peu fortuné, sans autre éducation que celle qu'il avait reçue dans une école de charité. J'étais encore un berceau lorsque je parlais en français. Resté fils unique, mon père résolut de me donner ce qu'il avait été privé, ce qui aurait fait son bonheur, disait-il en soupirant, une éducation libérale. Il m'envoya donc à l'école. J'y passai à l'université. J'étais timide et honteux: la pension que me faisait mon père était très-moindre; tout contribuait à rendre plus difficile pour moi de soutenir cette gaucherie naturelle, cause de toutes mes infortunes, et que je craignais bien de garder toujours. Je suis grand, mais mince, assez bien de figure, mais si susceptible de confusion, qu'un plus léger sujet qu'on m'en donne, le sang me monte au visage, et je me ressemble pas un à une espèce d'opium.

Le sentiment intérieur de cette malheureuse timidité me fit éviter la société; à la vie du collège me devint chaque jour plus chère, surtout par la réflexion que les manières rustiques de mon père seraient peu propres à changer les miennes et à les polir. Me voilà donc déterminé à pren-

dre des écoliers et à vivre à l'université, quand deux événements imprévus sont venus donner à mes affaires une tout autre face. Je parle de la mort de mon père, et du retour d'un oncle depuis longtemps établi aux Indes.

Cet oncle, dont mon père m'avait rarement parlé, était oublié depuis longtemps, et même on le croyait mort, lorsqu'il arriva en Angleterre une certaine mort tard pour fermer les yeux à son frère. Je fus longtemps inconsolable de la perte de mon père. Depuis plus de trente ans, éloigné de son frère, mon oncle, n'avait songé qu'à amasser cette brillante fortune qu'il avait apportée avec lui, et sur laquelle il fondait l'espérance d'un bonheur sans fin. Tandis qu'il amassait ainsi des plans de grandeur et de plaisir, soit que le changement de climat eût affecté sa santé, soit que les fatigues du voyage l'eussent altérée, il mourut d'une courte maladie, qui l'enleva à ses rêves de bonheur, et me fit l'unique héritier d'une immense fortune. Je me vois donc, à vingt-cinq ans, maître de ces actions et de trente mille livres sterling, savant en grec et en latin, versé dans les mathématiques, mais si gauche et si étranger à ces arts agréables qui font partie de l'éducation d'un homme comme il faut, que l'on me désigne ordinairement sous le titre de *bourgeois*. J'ai dernièrement acheté une propriété à la campagne; je vois voisage abondant en gens à la mode: si vous songez à ma naissance, à la rusticité de mes manières, vous aurez peine à vous figurer l'embarras avec lequel ils recherchent ma société. J'ai reçu les invitations les plus pressantes, et quoique plein du désir secret de les accepter, je les ai toujours

refusées, sous prétexte de n'être point encore entièrement établi dans ma nouvelle demeure. La vérité est que souvent je me suis mis en chemin pour rendre leurs visites multipliées, mais qu'à la vue de leur porte le cœur m'a manqué, et que je suis retourné sur mes pas, en remettant la visite au lendemain. Cependant, bien déterminé à vaincre ma timidité, j'ai accepté une invitation à dîner chez un de mes voisins, dont les manières franches et ouvertes me permettaient pas de douter d'un accueil cordial. M. Thomas Friendly [c'est son nom]; est un baronnet qui demeure à deux milles de chez moi, et dont la terre, attenante à la mienne, lui rapporte deux mille livres sterling par an. Sa famille est composée de son épouse, de sa sœur et de cinq enfants, deux garçons et trois filles, tous vivant dans la plus parfaite union, sous la surveillance paternelle de M. Friendly. Convaincu que j'étais de ma tournure sans grâces et de mon maintien embarrassé, j'avais quelque temps auparavant pris des leçons d'un maître en réputation qui m'avait fait la danse aux *hommes faits*. D'abord, je trouvais de grandes difficultés dans son art; mais je les surmontai bientôt, grâce à mes connaissances en mathématiques, qui me furent d'une prodigieuse utilité, en m'enseignant l'équilibre de ma personne, et le juste accord du centre de gravité aux cinq positions. Instruit donc à marcher sans chanceler, et à faire un salut par principes, je me hasardai il y a trois jours, à me rendre à l'invitation du baronnet, plein de confiance en mes nouveaux talents, et persuadé qu'ils me donneraient assez d'intériorité pour regarder les personnes en face. Mais combien est vaine

la théorie lorsqu'elle n'est pas soutenue par la pratique! Comme j'approchais de la maison, une cloche se fit entendre, je crus que c'était la cloche du dîner. "Si je n'avais dérangé par mon retard," m'écriai-je avec effroi, et non s'en fallut que je ne revinsse sur mes pas. J'entraî cependant, et l'on m'introduisit dans la bibliothèque où la famille était réunie. Je rassemblai tout mon courage, et je fis à madame Friendly mon salut nouvellement appris. Par malheur, en portant en arrière mon pied gauche à la troisième position, je marchai sur l'orteil gouteux du pauvre M. Thomas, qui me suivait pour me nommer, chacun à son tour, les membres de la famille.

On se forma difficilement une idée du trouble que cet accident me causa: mon embarras ne peut être senti que des hommes d'un caractère timide, et le nombre en est, je crois, fort petit. La politesse du baronnet dissipa par degrés mon embarras; je fus étonné de voir combien elle lui donnait de force pour cacher ses douleurs et conserver toute mon aisance. La gaieté de son épouse, le babil aimable de ses demoiselles, me firent insensiblement sortir de cette réserve où je me tenais retranché. Je glisse quelques mots dans la conversation; enfin, je m'avançai jusqu'à entamer de nouveaux sujets. La bibliothèque était pleine de livres élégamment reliés: je jugeai par là que M. Friendly n'était pas un homme sans connaissances littéraires, et je me hasardai à lui donner mon opinion sur plusieurs éditions des classiques grecs. Nous nous trouvâmes du même avis. Ce fut une

édition de Xénophon qui me conduisit à traiter ce sujet. Elle était en seize volumes (chose que je n'avais jamais vue); je l'observais depuis longtemps, et elle piquait fort ma curiosité. Je me levai pour l'examiner: le baronnet devina mon intention; et je suppose, pour m'en éviter la peine, il voulut prendre lui-même le Xénophon; le mouvement qu'il fit hâta le mien; et, saisissant vivement le premier volume, je l'attrai avec force. Mais hélas! au lieu de livres, une planche qui, par la forme qu'on lui avait donnée et la dorure dont elle était couverte, représentait parfaitement seize volumes, suivit ma main, tomba sur une table voisine, et brisa un encrier qu'elle rencontra dans sa chute. En vain M. Friendly m'assura-t-il qu'il n'y avait pas de mal; je vis l'encre couler sur le tapis de Turquie, et sachant à peine ce que je faisais, j'essayai d'en arrêter les progrès avec mon mouchoir. Un domestique qui vint annoncer que le dîner était servi, fit diversion à mon embarras. En traversant une longue suite d'appareils qui conduisaient à la salle à manger, j'eus le temps de rappeler mes esprits et l'on me plaça à table entre madame Friendly et sa fille aînée. Depuis la chute du Xénophon, de bois, mon visage avait été brûlé comme un charbon ardent. Mon sang commençait à se rafraîchir, lorsqu'un événement imprévu me jeta dans des trames nouvelles. J'avais, placé, par mégarde, trop près du bord de la table l'assiette de soupe qu'on m'avait présentée, et en me tournant du côté de mademoiselle Dinah, qui admirait avec complaisance